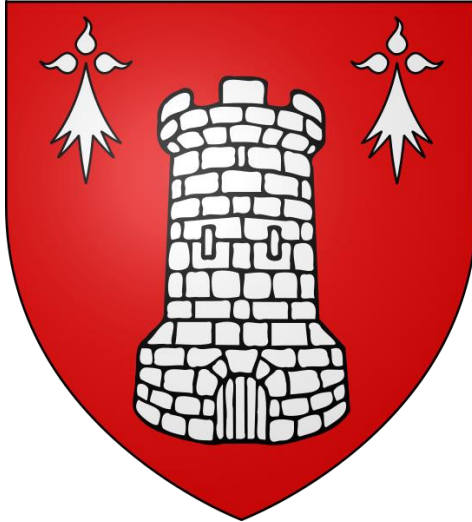


Mairie d'Éveux



MAPA n°083/01/2018

**ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PUBLICS DE LA COMMUNE**

**Procédure adaptée (art.27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016)**

## **CAHIER DES CLAUSES PARTICULIÈRES**

**MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Numéro du document : 03

## 1. Objet de la consultation

### a. Objet du marché :

Le présent marché a pour objet la désignation d'un prestataire pour assurer l'entretien des espaces verts publics selon les prescriptions données par la commune. Code CPV : 77310000-6.

### b. Lot unique.

### c. Date et durée du marché :

La date prévisionnelle de début du marché est prévue au printemps 2018, courant avril.

Le marché est conclu pour une durée de 1 an, période débutant à la date de la notification de la convention relative à l'entretien des espaces verts publics communaux, renouvelable à chaque échéance 2 fois au maximum par tacite reconduction.

## 2. Pièces constitutives du marché

### a. Les pièces particulières :

- L'acte d'engagement (AE)
- Devis ou proposition de prix détaillé
- Le cahier des clauses particulières (CCP)
- Le mémoire technique du titulaire

### b. Pièces générales :

Le règlement de consultation et le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.-F.C.S.) applicable au marché de fournitures courantes et services (arrêté du 19 janvier 2009).

## 3. Délais de livraison

Délais de base : à compter de la signature de la convention, les périodes pour la réalisation des prestations sont mentionnées en annexe du présent CCP.

## 4. Conditions d'exécution des prestations

### a. Généralité :

Les prestations devront être conformes au dossier technique annexé au présent CCP qui recense pour chaque site les prestations à réaliser.

### b. Conditions relatives à la réglementation :

Le titulaire s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires édictés par le Code du travail, le code de l'environnement et s'engage à respecter les termes de la charte « Objectif zéro pesticide ».

## 5. Prix du marché

### a. Caractéristique du prix pratiqué :

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application du montant forfaitaire annuel et facturées mensuellement : 1/12ème du montant forfaitaire annuel.

Les prestations pour travaux supplémentaires font l'objet d'une proposition par devis précisant le ou les lieux et la ou les tâches à effectuer. Le tarif horaire appliqué est celui proposé par le candidat lors du dépôt de son offre.

**b. Variation des prix :**

Le montant forfaitaire annuel initial pourra faire l'objet d'une révision annuelle de prix lors de chaque reconduction du contrat selon une formule d'indexation proposée par le candidat lors du dépôt de son offre.

**6. Modalité de règlement des comptes**

**a. Présentation des demandes de paiements :**

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique dans les conditions de l'article 11 du C.C.A.G.-F.C.S.

Les factures, accompagnées d'une fiche de travaux récapitulant les tâches effectuées seront établies pour chaque mois à terme échu et transmises entre le 10 et le 15 du mois suivant.

**7. Résiliation du marché**

La résiliation du marché peut intervenir dans les conditions prévues aux articles 29 et suivants du C.C.A.G.-F.C.S.

En outre le présent marché pourra être dénoncé 2 mois avant échéance de renouvellement par courrier recommandé avec accusé de réception.

**8. Droit et Langue et litiges éventuels**

En cas de litige, le droit français est seul applicable. Les tribunaux français sont les seuls compétents.

**9. Renseignements complémentaires**

Renseignements techniques : Monsieur Joseph LILLO - tel : 04 74 01 00 36  
courriel : [contact@mairie-eveux.fr](mailto:contact@mairie-eveux.fr)

Lu et approuvé le :

(Date cachet et signature)